

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 29

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

près par le cousin Jean, il interrogea de nouveau, un ou deux mois après :

— Dites-moi, mes petits, vous ne semblez pas vous déplaire ensemble. Pourquoi donc ne vous mariez-vous pas ?

Les deux cousins se regardèrent avec détresse et perdirent contenance. Puis, Marthe, la plus brave des deux, répondit avec une résignation désespérée :

— Parce que nous sommes trop pauvres, oncle Placide.

— Bah ! bah ! répliqua l'oncle Placide, qui détourna la tête pour ne pas laisser voir la petite larme qui montait à ses yeux pénétrants, vous êtes riches de jeunesse et d'espérance ! En attendant, venez voir souvent votre vieil oncle, qui, malheureusement, n'a que son affection à donner.

Les deux jeunes gens remercièrent avec effusion, mais ne purent longtemps jouir de cette invitation cordiale. Un matin, en effet, l'oncle Placide, qui était de complexion sanguine, fut trouvé mort dans son lit. Il avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante ; Marthe et Jean profondément affligés, pleurèrent de toute leur âme l'excellent homme auquel ils avaient pu témoigner sur la fin de ses jours une tendresse désinteressée. Mais une surprise attendait les neveux du défunt. En effet, à l'issue des obsèques, le notaire de feu M. Morisset annonça qu'il avait à donner lecture d'un testament déposé en son

étude. Félix Carteret et les sœurs Lamotte dressèrent l'oreille avec une inquiétude obscure. Pourquoi avait-il fait un testament, l'oncle qui n'avait rien à laisser ?

Leur incertitude fut de courte durée. De sa voix la mieux timbrée, le notaire nuancait un ironique document par lequel M. Morisset apprenait à ses neveux que, jaloux de ne disposer qu'en faveur des plus dignes de la fortune laborieusement acquise, il s'était livré à une instructive expérience, qu'il ne faisait aucune difficulté d'avouer en sa narquoise confession posthume. Rien n'était vrai de ce qu'il avait conté naguère à ses héritiers trop confiants, ni les spéculations désastreuses, ni la vente de la propriété, qu'il léguait avec tout le reste de ses biens à Marthe et à Jean, les seuls qui eussent tenu, selon la noble expression d'un grand seigneur d'autrefois, à être les courtisans du malheur, legs fait à la condition expresse que les deux amoureux, hier trop pauvres, se marieraient sans retard.

— Voyez-vous ça ! ne put se tenir de crier Félix exaspéré. Oh ! cet oncle Placide en avait-il de la malice !

Les demoiselles Lamotte avaient failli se trouver mal, et elles eurent grande peine à effectuer une retraite pleine de dignité. Marthe et Jean ne disaient rien, eux ; ils se regardaient, ivres de joie, et là où il était, l'oncle Placide dut certainement sourire avec une malice attendrie à ce joli bonheur.

Paul JUNKA.

Marquis Ito Hirumbi

(né [en] 1840)

Il est le fils d'un paysan. C'est le seul Japonais de haute classe qui ait été l'adversaire de la guerre actuelle, soit qu'il ait eu le pressentiment d'un désastre pour le Japon, soit qu'il fût guidé par un sentiment humanitaire.



MARQUIS ITO HIRUMBI

Le marquis Ito Hirumbi s'est vite fait remarquer dans sa carrière politique comme un homme éminent, c'est ce qui lui valut le titre de « Bismarck de l'Orient ». Il reçut en Angleterre une solide instruction européenne qu'il chercha à compléter durant ses voyages antérieurs en Europe et en Amérique. C'est à lui que le Japon doit l'organisation de sa Constitution sur le

modèle de celle de la Prusse. Ito fut à quatre reprises président du ministère. Il doit être regardé comme le fondateur du Japon moderne. C'est en 1885 que le titre de comte lui fut accordé, en 1896 il reçut celui de marquis en récompense des services rendus à son pays.

Le marquis Ito Hirumbi, en qualité d'homme d'Etat le plus influent au Japon, fut appelé au poste d'ambassadeur extraordinaire du mikado auprès de l'empereur de Corée. Celui-ci le tient, du reste, en si haute estime qu'il le conseille habituellement dans toutes les affaires importantes par l'intermédiaire d'envoyés spéciaux.

MENUS PROPOS

Le ventre de Paris

Paris mange annuellement :

Viande de boucherie	47.200.000 kil.
Volaille et gibier	22.300.000 —
Triperie	1.600.000 —
Fruits et légumes	12.150.000 —
Grains et farines	715.000 —
Poissons	24.620.000 —
Moules et coquillages	5.882.000 —
Beurre	12.200.900 —
Oeufs	15.020.000 —
Fromages	7.660.000 —
Huitres	8.000.000 —

Paris boit annuellement :

Vins	4.480.000 hect.
Bières	285.000 —
Cidres	240.000 —

Il est arrivé à peu près, par an, aux Halles centrales :

6.532.123 poulets.	2.960.000 lapins.
1.831.590 pigeons.	51.367 kilogrammes de foies gras.
1.258.035 douz. d'alouettes.	